

Check-list information et implication des communes et des parties prenantes

Enseignements tirés des analyses cantonales sur la gestion de crise pendant la pandémie de COVID

Cette check-list est destinée au personnel de l'administration cantonale. Elle permet de vérifier dans quelle mesure les éléments relatifs à l'implication et à l'information des communes et des parties pre-nantes qui ont fait leurs preuves lors de la pandémie de COVID sont pris en compte dans le canton.

La transmission d'informations aux communes lors de différentes catastrophes et situations d'urgence est clairement définie.

La transmission d'informations aux principales parties prenantes en cas de catastrophes et situations d'urgence est clairement définie.

Le rôle des niveaux institutionnels entre le canton et les communes (par ex. districts ou préfectures) en cas de catastrophes et situations d'urgence est clairement défini.

Le rôle de l'association de communes (si elle existe) pour les différentes catastrophes et situations d'urgence est clairement défini.

Des représentant-es des communes et des principales parties prenantes participent aux exercices.

L'OCC conseille et soutient les communes pour l'organisation des organes de conduite communaux et la formation de leurs membres.

Des listes d'intervenants/multiplicateurs importants à contacter en cas de crise sont disponibles ou peuvent être facilement obtenues.

Citation proposée : Schwenkel, C. ; Essig, S. ; Büchler, C. ; Balthasar, A. (2024) : Check-list information et implication des communes et des parties prenantes. Enseignements tirés des analyses cantonales sur la gestion de crise pendant la pandémie de COVID, Interface Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne/Lausanne.